

RÉUNION du 20 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt septembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune d'USSEL D'ALLIER, régulièrement convoqué par écrit le 5/09/2024 s'est réuni, sous la présidence de monsieur Marcel Soccol, maire en exercice, à la mairie.

Présents : Mmes et M. ASENSIO Bernabela, BONNEFOUS Sylvain, BROCH Catherine, CARTERON Christophe, de FLEURIAN Emmanuel, DUPUY Nathalie, GOUAT Jean-Pierre, HOLJEVAC Catherine, JOLLIVET Jeanne et SOCCOL Marcel.

Absent excusé : M. DUFLOT Gérard, qui a donné pouvoir à M. GOUAT Jean-Pierre

Mme Catherine HOLJEVAK a été élue secrétaire de séance

Après lecture, le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 27 juin 2024 a été approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose ce qui suit :

Demande du fonds de concours suite aux intempéries auprès de la communauté des communes

Par décision en date du 1^{er} juillet 2024, la communauté de commune Saint Pourçain Sioule Limagne a attribué des aides aux communes sinistrées lors d'évènement climatiques exceptionnels.

Après délibération, par 11 voix pour

Le conseil municipal sollicite l'aide de la communauté de commune Saint Pourçain Sioule Limagne dans le cadre des aides exceptionnelles suite aux évènements climatiques

Et approuve le plan de financement suivant :

Dépenses :	Travaux de reprise des fossés, dégagement des talus,	37 205 € HT
	Reprise de réseaux EP, nettoyage salle des fêtes, goudrons	
Recettes :	Conseil Départemental	11 201 €
	Etat (DETR Solidarité)	16 742 €
	Communauté de communes	4 631 €
	Commune	4 631 €

Construction d'un auvent et divers travaux à la salle des fêtes

Suite à la dernière réunion, monsieur le maire a pris contact avec deux architectes pour la création d'un auvent à la salle des fêtes. De l'étude jusqu'au permis de construire, M. Soung-ho PARK de Moulins propose un devis de 3 720€ HT avec une réduction de 1 000€ s'il ne fait pas faire l'Autorisation des Travaux et Mme Laure MILNEROWICZ de Gannat propose un devis de 4 600€ HT.

Le conseil municipal s'est prononcé par 9 voix pour madame Milnerowicz Laure et 2 voix pour Monsieur Park Soung-ho

La candidature de madame Laure MILNEROWICZ est donc retenue pour un montant de 4 600€ HT.

Aménagement et plantation d'arbres sur le terrain rue de la gare

Le conseil municipal envisage la plantation d'arbres sur la parcelle ZK 38, appartenant à la commune, Rue de la gare. Ces plantations nécessitant un aménagement de terrain (accès, cheminement fonctionnel, etc). Il est nécessaire de faire élaborer un projet d'aménagement cohérent par un paysagiste.

Le conseil municipal entérine ce projet et mandate le maire afin qu'il fasse établir un projet chiffré par un paysagiste.

Pont-Bascule

Le conseil municipal demande au maire de faire établir un devis de remise en état du Pont-Bascule à l'entrée du village.

Terrain de l'antenne de télécommunication

Suite à une mauvaise dénomination dans la délibération précédente, le conseil municipal annule la délibération du 27 juin 2024 et la remplace par :

Dossier du terrain de l'antenne de télécommunication : plusieurs propositions ont été faites à la commune pour l'achat ou la location de ce terrain. Actuellement le loyer est d'environ 2 000€ par an pour un engagement encore de 7 ans. Le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise One Tower qui prévoit la signature d'une cession d'usufruit temporaire de 30 ans et le versement en une seule fois de la somme de 28 000€, à la signature du bail.

Le conseil municipal après délibération, autorise la maire à signer la cession correspondant avec One Tower.

Informations diverses

- La fontaine du bourg : il est possible de creuser pour retrouver le tuyau qui alimente la fontaine.
- Le fonds de concours attribué par la communauté de commune sera augmenté en 2024, il passe de 3 690€ à 7 023€
- Le Conseil Départemental demande aux communes une aide de 1€ par habitant pour financer l'aide au logement des mal-logés. Le conseil municipal décide de souscrire volontairement au FSI à hauteur de 1€/habitant (tarif 2024)

Fin de la réunion à 21h15